

ASSEMBLEE GENERALE 28 SEPTEMBRE

« L'association de proximité Entraide et Amitié est de plus en plus présente et active dans les quartiers prioritaires de la rive droite » *article le Télégramme*

En 2020, malgré la crise sanitaire l'association Entraide et Amitié a su répondre aux besoins essentiels des personnes en situation de précarité. L'activité principale a été de maintenir une distribution alimentaire dans des quartiers prioritaires de la ville de Brest. Les bénévoles de l'Association permettent chaque jour à près de 100 personnes de se nourrir. Sur l'année cela correspond à plus de 1800 personnes différentes (+55% par rapport à 2019), dont près de 25% d'enfants. Parmi celles-ci : des personnes isolées, des travailleurs pauvres ou des familles qui ne peuvent plus boucler la fin de mois. C'est aussi environ 60 tonnes de nourriture distribuées en 2020 (dont 8000 litres de lait). La crise sanitaire avec ses gestes barrières obligatoires a été l'occasion de réfléchir et de bien mettre en place une distribution encore plus adaptée aux besoins des usagers et à leurs conditions de vie : beaucoup de plats préparés, prêts à être consommés ou réchauffer, davantage de produits frais, des produits laitiers et des légumes et fruits en quantité présentés en sac papier.



Outre la distribution alimentaire, les actions de l'Association se sont renforcées avec les permanences régulières de AIDES et DEFI Emploi et un travail sur l'accès aux droits. L'orientation administrative et sociale des usagers se fait en lien avec le CCAS et le CDAS (ateliers dédiés, actions santé / Point H vaccination COVID à l'association, Réseau isolement précarité rive droite ...). Pendant la Covid, l'Association a continué d'assurer les urgences, y compris pour les personnes qui ne pouvaient pas ou ne voulaient pas être suivies par un travailleur social.

En 2020, déficit budgétaire de 13 400 € : total charges 58 600€ et total produits 45 200 € Disponibilités de trésorerie au 1 er janvier 2021 : 33 300 € (compte chèque + caisse + Livret CMB)



La convention tripartite signée en février 2021 entre la Ville, le CCAS et Entraide et Amitié apporte une visibilité sur l'avenir de l'association. En travaillant en partenariat, l'association de proximité se donne ainsi les moyens pour assurer son développement pérenne. La subvention annuelle de fonctionnement espérée pour 2022 en nette augmentation, va permettre de continuer la professionnalisation nécessaire de l'association et la réouverture complète de la maison d'accueil de jour inconditionnel avec la reprise de l'ensemble des activités, souhaitée et fortement attendue par les usagers, les 16 bénévoles et le salarié. Cette ouverture ne pourra se faire que progressivement, dans les prochains mois post covid.

Entraide et Amitié a la volonté de continuer à mettre du lien social au cœur du quotidien à travers des actions concrètes comme la distribution alimentaire gratuite pour accompagner et soutenir les plus fragiles dans le bas de la Rive Droite : Recouvrance, Kérangoff, Quéliverzan.

----- **JE SOUTIENS L'ACTION D'ENTRAIDE ET AMITIÉ**-----

Association indépendante qui fournit gratuitement une aide alimentaire aux personnes en difficultés

NOM Prénoms _____

Adresse _____

Montant de votre **DON** : _____ euros

Paiement par chèque à l'ordre d'Entraide et Amitié 5 rue Armorique 29200 Brest

Un reçu fiscal vous sera adressé (75% du montant est déductible de votre impôt)

Expert-comptable de l'association cabinet Cellierier 15 rue La Gravière 29200 Brest

Aides publiques de fonctionnement : la ville de Brest, le Conseil général, l'Etat (DDETS)